



Actualité politique

Réforme territoriale : l'AdCF souhaite que l'examen du texte par l'Assemblée nationale redonne une ambition au projet



Transmis par le Premier ministre au Président de l'Assemblée nationale, le projet de loi de réforme des collectivités territoriales a été enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 5 février, à l'issue de son

adoption par le Sénat. Les instances nationales de l'AdCF ont d'ores et déjà identifié les amendements à suggérer aux députés afin de revenir à une version plus ambitieuse du projet de loi en matière d'intercommunalité.

Dominique Perben et la commission des lois de l'Assemblée nationale auditionnent l'AdCF.

Conforter l'ambition intercommunale du projet de loi de réforme des collectivités locales et lui donner un souffle supplémentaire : tel est, en substance, le message délivré au nom de l'Assemblée des Communautés de France par Daniel Delaveau lors de son audition par Dominique Perben, rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale. Revenant point par point sur les nombreuses dispositions du texte intéressant l'intercommunalité, Daniel Delaveau, accompagné par Michel Piron, s'est notamment félicité que les sénateurs aient repris nombre des propositions formulées par l'AdCF.

Les modalités d'achèvement de la carte, la portée des schémas départementaux, le renforcement du rôle des Commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI), le renouvellement de leur composition, l'encadrement des pouvoirs du préfet, l'instauration d'un accord local encadré pour la répartition des sièges entre communes, la faculté d'instaurer une DGF territoriale (à l'unanimité des conseils municipaux) sont autant d'éléments donnant satisfaction à l'AdCF, ont notamment souligné Daniel Delaveau et Michel Piron.

Pour autant, ils ont souligné les reculs constatés sur certains sujets et les améliorations du droit positif attendues par le mouvement intercommunal.

Daniel Delaveau et Michel Piron ont notamment plaidé pour que soit avancée la date d'achèvement de la carte au 31 décembre 2012 (maintenue au 1er janvier 2014 par le Sénat) et que soit confiée au conseil communautaire, quelle que soit la catégorie de communauté, la charge de définir l'intérêt communautaire. Les représentants de l'AdCF ont également souligné la multiplication des règles de majorité introduites par les sénateurs dans les processus de décision communautaires et la nécessité de les simplifier.

Ils ont enfin plaidé pour la réintégration des dispositions autorisant à titre optionnel l'unification à l'échelle intercommunale de tout ou partie des impôts directs et appelé à une distinction juridique plus claire entre communautés et syndicats de communes (à travers la notion générique de "communauté territoriale"). **Daniel Delaveau a enfin fait état des interrogations de l'AdCF sur le statut des métropoles** tel qu'issu de la première lecture du Sénat.

Ancien membre du bureau de l'AdCF, Dominique Perben a manifesté d'importantes convergences de vues avec Daniel Delaveau et exprimé sa volonté de donner suite à plusieurs de ses propositions.

Le texte devrait être discuté par les députés au printemps. Le mois de mai est désormais annoncé comme le plus plausible pour la première lecture à l'Assemblée nationale, ce qui fait penser que le projet de loi ne devrait être adopté qu'à l'automne prochain...

Une note à destination des adhérents de l'AdCF est transmise en pièce-jointe du présent Direct. Elle permet de revenir dans le détail sur la rédaction actuelle du projet de loi (en particulier celles évoquées dans ces colonnes) et souligne les évolutions constatées depuis son adoption en conseil des ministres, le 21 octobre dernier.

La commission « Institutions et pouvoirs locaux » de l'AdCF dresse un bilan de la première lecture au Sénat.

Sous la présidence de Jo Spiegel, secrétaire national de l'AdCF, la réunion de la commission « Institutions et pouvoirs locaux » de l'association, jeudi 18 février, a permis de dresser un bilan précis des dispositions adoptées par le Sénat en première lecture, des avancées et améliorations apportées par les sénateurs mais également des reculs constatés sur un certain nombre de points. La commission nationale de l'AdCF a d'ores et déjà travaillé aux propositions d'amendements qui devront être adressées aux députés dans les prochaines semaines. Les modalités de désignation des membres des CDCI, la question des règles de majorité relatives aux transferts de compétences et à la définition de l'intérêt communautaire, les échéances d'achèvement de la carte... font partie des sujets sur lesquels des nouvelles avancées sont attendues.

> **Retrouvez les analyses et positions de l'AdCF :**

<http://www.adcf.asso.fr/2-133-Fiche-actualite.php?num=248>

> **Contacts :** n.portier@adcf.asso.fr; e.duru@adcf.asso.fr